

L'extrême droite ordonne La Poste exécute ?



/C:/Users/JeanJacques/Desktop/L'extrême%20droite%20ordonne%20La%20Poste%20exécute%20_%20_%20Union%20Départementale%20CGT%2013.html

Pendant sa tournée, un facteur a été provoqué par des militants d'extrême droite. En s'opposant à cette provocation, il a permis à ces énergumènes de le filmer et ainsi essayer de le faire licencier.

La Poste, dans son «zèle» récurant pour diminuer ses coûts de fonctionnement, a décidé de convoquer le facteur pour un Entretien Préalable au Licenciement, acceptant ainsi le diktat de l'extrême droite.

Nous savons bien que des connivences existent afin de faire taire les travailleurs. Mais là, la ficelle est grosse. Un facteur, qui s'est fait harceler sur son lieu de travail depuis plusieurs jours par des militants d'extrême droite, a craqué lors d'une énième provocation.

Une partie de cette réponse filmée a circulé le jour-même en boucle sur les réseaux sociaux et a été relayée par le Sénateur Maire FN du 13/14ème de Marseille.

Se servant de sa responsabilité politique, il a adressé un courrier au PDG de La Poste. La Poste utilise ce courrier pour mettre à pied le facteur et envisager une procédure de licenciement.

Une honte, que la dénonciation redevienne à la mode. Cela rappelle les heures sombres de notre pays et malheureusement La Poste alimente ce climat délétère.

Il est hors de question que notre collègue facteur perde son emploi, pour des raisons partisans, électorales et totalement discriminatoires.

Nous connaissons très bien les méthodes et pratiques de ce parti politique, qui cherche en permanence à se victimiser, tout en pratiquant l'invective et la provocation. Il faut savoir que les agitateurs de ce parti suivaient depuis quelques jours le facteur, pour pénétrer dans les bâtiments afin de distribuer leur propagande, ce qui est contraire à la réglementation. On imagine facilement que pour le facteur la situation est difficile à vivre et La Poste saute sur l'occasion pour supprimer un emploi.

La Poste se doit de protéger la santé physique et morale de ses personnels (des agressions racistes notamment), et non de les accuser sur les bases d'une machination et d'une délation honteuse !

La CGT demande l'abandon de la procédure disciplinaire !

Rassemblement prévue devant la DSCC (7 rue Gaspard Monge 13013) à 14 h le 14 avril 2017.jour du conseil de discipline.

La CGT a déposé un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels pour participer au rassemblement.

[Télécharger la Motion de soutien à envoyer à la Poste](#)